

20^c.

Journal du Lot

20^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 34

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 50
RECLAMES 3 ^e page	2 fr. 50
» 2 ^e page	4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Quelques réflexions sur l'affaire Almazian et sur les responsabilités qu'on veut faire porter à la presse.

Suivez-vous l'affaire Almazian qui fut d'abord l'affaire Rigaudin et qui pourrait bien finir par être l'affaire de la Police Judiciaire... tout simplement.

J'ai commencé à m'y intéresser, il y a quelques jours seulement, quand j'ai lu qu'on voulait en faire l'affaire de la Presse !

Ne vous récriez pas ! Cela n'a rien de normal et de conforme à de très anciennes habitudes. Quand on ne sait plus qui incriminer, on accuse la Presse !

C'est simple, facile et à la portée de toutes les intelligences ! C'est une recette inflexible pour mettre d'accord les magistrats, les policiers et le public. Il n'y a guère que les journalistes qui pourraient protester. Mais on les connaît. Ils ne sont pas méchants. Ils ont le caractère aussi bon que le dos. Ils sont doués d'une dose de philosophie qui les induit à sourire bien plus qu'à se fâcher. Avec eux, on peut y aller d'une ingratitude et d'une « vacherie »...

Or, quand vous voyez les magistrats ou les policiers, les députés ou les ministres dénoncer publiquement les « méfaits de la presse », vous pouvez être sûrs qu'ils ont commis quelque énorme gaffe, qu'ils se sont fourrés dans une « vilaine histoire » d'où ils ne savent comment se tirer. Alors, ils essayent de faire retomber la faute sur les journalistes. Le coup est classique. On le connaît. On l'a vu pratiquer souvent. On ne s'en émeut plus beaucoup !

Ah ! quels bandits ces journalistes sans qui l'on pourrait si commodément « taire le mal » !... *Taire le mal !* Voilà qui serait beau ! Voilà qui rendrait la vie facile aux gouvernements et le sommeil de l'ignorance aux gouvernés. Ce serait la tranquillité des parents et l'amusement des enfants !... Mais rien de cela ne sera possible tant que ces maudits journaux s'occuperont de ce qui ne devrait pas les regarder. Si on pouvait seulement les boucler un peu ! Quelle revanche !

...Et le public, bon garçon, ne se rend pas très exactement compte qu'il serait les mauvais marchand de la combinaison. Et il applaudit. On lui donne un responsable à ronger. Peu importe qu'il soit innocent ou coupable : il a son accusé. Cela le satisfait et détourne son attention des abus à sauvegarder ! N'est-ce pas là tout ce qu'il faut ?

Or donc, c'est le zèle intempestif et la curiosité insatiable des journalistes qui est venue compliquer et bouleverser l'affaire Rigaudin-Almazian. Tout marchait admirablement. La Sûreté de Lille disait le contraire de ce qu'affirmait la Sûreté de Paris. L'instruction lilloise réduisant à néant l'instruction parisienne. Tout cela composait un inextricable et splendide gâchis auquel personne n'aurait rien compris ce qui aurait permis de faire tout ce qu'on aurait voulu. C'était superbe !

...Mais la presse survint. A partir de ce moment-là plus moyen de patager en paix. On est obligé de rentrer dans l'ordre et dans la justice. C'est dégoûtant. Rien ne va plus ! Ma foi, j'aime autant tout vous dire ! Il ne me plaît pas beaucoup de voir les journaux ajouter tant d'importance aux affaires criminelles ; mettre en vedette, en grande vedette, les forçats et les assassins ; accorder aux bandits des titres, des supertitres ; ériger leurs effigies au sommet de leurs colonnes comme sur un piédestal où leur infamie prend un rayonnement qui ressemble à une espèce de gloire !... Non, tout cela ne me plaît pas.

Ni la dignité de la Justice, ni celle de la Presse ne gagnent à cette publicité faite autour de ces sales affaires ! Mais, tout de même, qui donc est responsable de ces mœurs déplorables ? Sont-ce les journalistes ?

Allons donc ! C'est, d'abord, le public lui-même. Parfaitement, le public ! Lui qui fait, parfois, le dégoûté et le renchééri. Et si vous voulez en avoir la preuve par vous-même, bon et honorable lecteur, interrogez-vous ? Et demandez-

vous un peu ce que vous diriez de votre journal, s'il ne vous parlait pas de l'affaire Almazian ?

Ce que vous feriez ? C'est bien simple. Vous le jetteriez avec colère et vous iriez tout de suite en acheter un autre où il y aurait beaucoup de détails !!! Des détails bien tassés, bien répugnants et bien dégoûtants ; appuyés et illustrés de photographies et de portraits.

Voilà ce que vous feriez ! Et alors ne vous plaignez pas si on vous sert ce que vous aimez. Et ne dites pas, après avoir tout lu : décidément cette presse est ignoble. Ne dites pas cela et rappelez-vous qu'on a toujours la presse que l'on veut !

D'ailleurs, le public n'est pas seul coupable. Aussitôt qu'un « beau crime » est découvert ; aussitôt qu'il promet d'être une « grosse affaire », savez-vous qui se précipite vers les journalistes pour les supplier d'en parler ? Eh ! bien, ce sont les avocats, les inspecteurs de police, et, parfois même, les magistrats !

Ah ! je vous assure que nos confrères de la chronique judiciaire n'ont pas besoin de courir pour avoir des renseignements. On les leur apporte tout cuits, bien cuisinés, avec la sauce et le piment ! Et ceux-là qui les leur donnent sont ensuite les premiers à feindre une vertueuse indignation dont les journalistes se contentent de sourire. Car ils tiennent leur vengeance, laquelle consisterait tout bonnement à prendre au mot leurs détracteurs et à pratiquer autour d'eux et de leurs exploits le silence qu'ils font semblant de réclamer.

Je ne dis pas, remarquez-le bien, que les journalistes sont meilleurs que leurs contemporains. Je prétends seulement qu'ils ne sont pas plus mauvais. Et j'ajoute qu'ils sont à un poste d'observation d'où on peut juger l'humanité, non pour la condamner, mais pour en sourire !

Emile LAPORTE.

PETITS MOTS D'ECRITS

LE JEUNE DE LA MALLE ET DU HASARD

La scène se passe au cirque. Premier clown (traînant une malte d'osier). — Eh ! bonjour, monsieur Loyal. Comment allez-vous, moustier Loyal ?

M. Loyal. — Pas mal, je vous remercie.

Premier clown. — Voulez-vous jouer avec moi, moustier Loyal ?

M. Loyal. — Volontiers. Mais à quel jeu ?

Premier clown. — Au jeu de la malte sanglante. C'est le grand jeu à la mode.

M. Loyal. — En quoi consiste-t-il ?

Premier clown. — Vous verrez, c'est très amusant. Venez ici, moustier Loyal. Vous êtes le témoin.

M. Loyal. — Le témoin de quoi ?

Premier clown. — Ça n'a pas d'importance. Vous êtes le témoin. (Il lui passe les poutchettes). Là, maintenant, vous êtes un témoin présentable. Nous allons pouvoir commencer.

M. Loyal. — Hé ! là !

Premier clown. — Qu'y a-t-il ?

M. Loyal. — Vous m'envoyez un coup de poing dans l'estomac et vous me demandez ce qu'il y a !

Premier clown. — Modérez vos expressions, Loyal. N'oubliez pas que vous êtes témoin.

M. Loyal. — Il recommence ! En voilà une brute ! Je porte plainte !

Premier clown. — Très bien. Je vois que ce n'est pas la peine de vous expliquer les règles du jeu. Vous êtes très intelligent, Loyalzoff.

M. Loyal. — Oui ! oui ! N'empêche que vous m'avez frappé par deux fois. Je porte plainte.

Premier clown. — Et moi contreplainte, car vous m'avez traité de brute, Loyalzoff. C'est un délit caractérisé, cela. Article 22-22 du Code pénal. Injurés à un clown assermenté dans l'exercice de ses fonctions inculpatrices. La plainte va être examinée par un de mes collègues, qui fera son rapport (Entre le deuxième clown).

Premier clown. — Faites votre rapport, mon cher collègue.

Georges-Armand MASSON.

Informations

A la Chambre

Dans sa séance de l'après-midi de jeudi, la Chambre a continué la discussion du budget des pensions. Sur l'article 14, M. Chauffert parle en faveur des prisonniers de guerre.

M. Beugrand demande le renvoi à la Commission de cet article. M. Chéron combat le renvoi et pose la question de confiance. L'article est adopté.

Les divers articles du budget sont votés.

La Chambre discute la question relative au congé annuel payé aux travailleurs. M. Loucheur déclare qu'il demandera à être entendu sur cette question par la Commission.

Au Sénat

Le Sénat discute les propositions ayant pour objet de fixer le point de départ de la révision des prix des baux à longue durée.

M. Morand, rapporteur, indique que jusqu'au 22 octobre 1922, date de l'abrogation de la loi sur la spéculation illicite, la loi de 1925 sur la révision des baux à longue durée doit être applicable.

Le projet est adopté.

Le Sénat discute le projet de loi adopté par la Chambre, portant relèvement du droit de douane sur les sucres et diminution du droit de consommation sur les mêmes produits.

Le projet est voté.

Une statue à Clemenceau

M. Pierre Godin, conseiller municipal, vient de saisir le bureau du Conseil d'une proposition tendant à l'érection par les soins de la Ville de Paris, d'une statue de Clemenceau, sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

Au parti radical-socialiste

Le Comité exécutif du parti radical-socialiste s'est réuni mercredi soir. M. Daladier s'est expliqué sur les événements politiques récents et il critique le Cabinet Tardieu.

MM. Herriot et Chauleps ont également pris la parole et l'ordre du jour suivant a été voté.

« Le parti républicain-radical et radical-socialiste affirme que, fidèle à sa politique traditionnelle de réformes populaires et de défense républicaines, il oppose à toutes les tentatives de dissociation dont il est l'objet, sa volonté déterminée d'unité et de discipline. »

Cet ordre du jour est voté par d'unanimes acclamations.

La dictature en Espagne

Le général Primo de Rivera vient de faire publier une note démentant par avance toute nouvelle concernant une fin prochaine de la dictature.

La dictature, dit la note, a sa trajectoire nettement tracée. Le fait même, de sa part, de supprimer les dates et les échéances fixes des qu'elle voit ses adversaires chercher à semer d'embûches le chemin qu'elle doit logiquement parcourir implique qu'elle est forte de la confiance du roi, de l'appui du pays et sûre d'elle-même.

En Autriche

A la Commission des finances du Conseil national, pendant la discussion des chapitres du budget de l'intérieur, les socialistes ont critiqué l'activité des heimwehren, et contesté leur légalité.

M. Schumy, ministre de l'intérieur, a déclaré que les Associations d'auto-protections sont parfaitement légales aux termes des lois sur les associations. Elles ne deviendraient illégales que si leur activité sortait des limites qui leur sont assignées par leurs statuts.

Le chancelier Schober a déclaré ensuite : « Je tiens à dire, dût-on m'en savoir mauvais gré, que le but du gouvernement, c'est d'apporter la paix au pays (Applaudissements). »

Mais je prie l'opposition de ne pas m'en vouloir, si je dis : la violence appelle la résistance.

Les Chinois sont battus

Une proclamation du commandement de l'armée des Soviets en Extrême-Orient dit :

« Nous avons battu les Chinois sur deux fronts. Nous aurions pu poursuivre l'ennemi jusqu'à Kharbine, mais nous nous sommes contentés de donner à la Chine une leçon qui montre notre force et notre ferme intention de conserver le contrôle des chemins de fer de l'Est chinois. La situation ne pourra être modifiée que par la complète exécution du traité Moscou-Moukden. »

« Si la Chine veut éviter une nouvelle leçon, elle devra rétablir la situation antérieure des chemins de fer de l'Est chinois, libérer les prisonniers russes, ouvrir les camps de concentration, désarmer les Russes blancs et retirer les troupes chinoises des frontières. Moukden doit s'efforcer d'empêcher tout retard qui aurait pour effet de provoquer un renforcement de notre action. »

On annonce que le gouvernement de Moukden vient d'accepter ces conditions.

EN PEU DE MOTS...

— Jeudi, dans la séance de l'Académie Française, M. Madelin, directeur, a salué au nom de l'Académie, la mémoire de Georges Clemenceau.

— La Tchecoslovaquie adresse au secrétaire de la Société des Nations, un traité de conciliation tchéco-serbo-yougoslave.

— Le nommé Furcy, coupable d'avoir assassiné le courrier d'Anzy-le-Franc a été condamné à la peine de mort par le jury d'Auxerre.

— A Lagnac (Lot-et-Garonne), un septuagénaire, Mme Roudil, s'est approchée trop près de la cheminée ; ses vêtements ont pris feu et elle est morte carbonisée.

NOS ÉCHOS

Son dernier geste.

La veille de sa mort, M. Clemenceau ouvrit les yeux, regarda fixement l'un après l'autre chacun des assistants, comme sortant d'un rêve, reprisant contact avec la réalité, les reconnaissant après une longue séparation.

Ce fut la petite sœur, d'abord, puis son fils Michel.

La tête tourna légèrement et le regard du moribond se posa sur Albert, son valet de chambre, et y resta.

Le visage de Clemenceau, alors, se crispa. La bouche s'ouvrit, les lèvres remuèrent, les yeux reflétèrent comme une supplication, tandis que le corps, le buste, les mains, appuyés sur la maladie, semblaient vouloir se porter en avant, vers le fidèle serviteur.

Albert, obéissant à une impulsion irrésistible, s'approcha.

Alors le mourant, avec une force qu'on n'eût pu soupçonner, s'empara d'une main du vieux valet de chambre, étreint le par l'émotion, la porta à ses lèvres et l'embrassa.

Puis le regard de M. Clemenceau se posa sur Brabant, appelant visiblement le chauffeur comme il venait d'appeler le valet de chambre.

Lorsqu'il fut près de son lit, M. Clemenceau lui prit la main, l'appliqua contre sa rude moustache, et la baisa.

Brabant sanglotait. Il s'abattit sur la poitrine de son vieux patron et, éperdu, l'embrassa.

Ce furent les derniers gestes de volonté consciente de celui que ses coups de patte féroces avaient, jadis, fait surnommer « le Tigre ».

Les mots de Clemenceau.

Les mots du Tigre sont à l'emportepièce, gougnardis ou féroces, généralement amers, tous frappés au coin de l'originalité. Puisse-on au hasard, dans ce trésor où ruisselle l'esprit :

— Un préfet du Midi, apprenant que le Tigre allait le révoquer, accourt à Paris, voit le ministre et s'écrie, des larmes dans la voix :

— Enfin, que me reproche-t-on ? d'être une fripouille ou un imbécile ?

— On peut cumuler, répliqua durement le Tigre.

Durant son premier ministère, il avait comme collaborateur un vieux sénateur connu dans le monde artistique. Un jour on vient dire au Tigre que son sous-secrétaire d'Etat a beaucoup d'idées à lui soumettre. Clemenceau décroche le téléphone :

— Allé ! C'est vos idées ? Alors, il paraît que vous avez des idées ?

— Mais... Mais... Mais non, monsieur le président.

Alors Clemenceau poussa un soupir :

Je savais bien qu'on vous avait calomnié...

M. Alexandre Varenne rencontra, ce jour-là, Clemenceau.

— Du temps de votre ministère, j'étais dans l'opposition, lui dit-il.

— Moi aussi, dit Clemenceau.

— Comment, vous aussi ? Mais vous étiez Président du Conseil.

— J'entends bien... J'étais dans l'opposition contre tous mes ministres !

LA QUERELLE DES ANCIENS ET DES MODERNES

(Suite)

Le modernisme a introduit à côté des sentiments absolus, les sentiments relatifs. L'entrée en scène de l'inconscient domine toute notre époque. Et c'est ainsi qu'une histoire comme « La Confession de Minuit », de Georges Duhamel, cette histoire où « il ne se passe rien », est plus chargée d'humanité qu'un drame de Hugo, où l'abondance des événements extérieurs provoque des réactions arbitraires. Voyez-vous, dans une histoire d'aventures, il est toujours facile de résumer en dix lignes les courses, poursuite, assassinats, vols, enlèvements, etc., mais dans une histoire où il ne se passe rien, il est impossible d'enlever un chapitre sans amputer la vie intérieure. Il ne faut que dix mots pour résumer une histoire par l'extérieur, il en faut 10.000 pour l'éclaircir par l'intérieur. Je vous citerai également « Mes Amis », d'Emmanuel Bove. Livre avec de résonances profondes, livre où toute l'humanité est photographiée à travers le trou d'une serrure. Il y a encore le « Chen Teheng », ce livre d'auteur chinois, avec préface de Paul Valéry.

A travers un seul personnage — sa mère — l'auteur nous montre toute la Chine, il nous documente mieux et plus qu'un long ouvrage plein de statistiques, et inassimilable pour nos coeurs et nos sensibilités.

Extraire le tout du rien. Faire de l'art avec du quotidien. Je crois bien que c'est la formule de la littérature moderne. Libérer en chacun ce qu'il y a de personnel. Être de ces auteurs qui, à travers une parcelle du monde extérieur, atteignent toujours et révèlent la totalité. Puisque nous avons parlé de l'inconscient, saluons ici notre grand philosophe Bergson. Il domine toute son époque. C'est lui qui a restitué l'individu humain à son mystère et aux puissances intuitives. C'est à cause de lui que le génie de notre époque est femelle. Et quand on me dit : citez-nous des noms de génie, je répondrai (naturellement, je ne demande à personne de partager mes opinions) que si j'estime Proust incontestable, je crois qu'il y a une sorte de génie latent et diffus entre des personnalités telles que Giraudoux, Colette, Gide, Jules Romains, Duhamel, Morand, Deltail, Valéry-Larbaud, etc., etc. Et si les femmes lisent plus qu'autrefois, c'est parce qu'elles retrouvent ce génie latent et proprement femelle dans la littérature actuelle, dans le jaillissement des trouvailles, les coups d'œil fréquents et brefs vers l'infini. Que de fois, au bout d'une phrase, un auteur ouvre une porte sur une image qui prolonge son émotion en nous, de telle manière que nous reconnaissons sa qualité ; elle sort des entrailles de l'humanité.

Écoutez ce que dit Rageot : « A la philosophie du tout fait, Bergson et « Péguy opposent le sentiment intérieur, la vie profonde qui crée, invente « l'improvisé sans cesse, la chose unique, « rare, qui n'appartient qu'à nous, ne « vaut pour aucun autre, qui est notre « raison, notre intimité, notre vie même, et qui, si nous savions la protéger « contre les empiétements de l'expé- « rience, contre les ravages des senti-

Marguerite GRÉFON.
(Lire la suite en deuxième page)

« traita de péronelle et de double v...
« Je ripostai en l'appelant p... et s...
« Satisfait de ce que je venais de dire,
« je rentrais chez moi quand je reçus un
« formidable coup de bâton sur la tète ! »

Histoire soviétique.
J'ai demandé à Ivanoff :

— Pourquoi as-tu acheté un appareil si cher ?
— Et il me répond :

— C'est spécialement pour les voleurs !
— Comment cela ?
— C'est très simple. Je puis m'en aller. Le haut parleur fait la conversation comme s'il y avait des gens dans l'appartement. L'effet est infatigable.

— C'est très curieux ! Il faut que j'aille l'entendre.
— Trop tard ! Hier on me l'a volé.

LE LISEUR.

Ste-Anne, à Paris, était revenu au pays pour se reposer et restaurer une santé chancelante. Les soins dont il était entouré n'ont pu vaincre le mal et il vient de décéder chez sa sœur, Mme Pouzergues, à la Rivière.

La dépouille mortelle du défunt sera transportée à Paris pour être inhumée dans un caveau de famille.

Nos bien sincères condoléances à sa jeune fille éplorée. — B.

Limogne

Comité d'Hygiène sociale (Timbre-Antituberculeux). — Le Comité d'Hygiène sociale et le Comité du Timbre Antituberculeux invitent la population de Limoges à venir assister à la conférence sur « La Tuberculose et le Timbre antituberculeux » qui sera faite avec accompagnement de cinéma le dimanche, 8 décembre, à 15 h., dans la salle de la Mairie par M. le docteur Fourgous, sous la Présidence de M. le Docteur R. Couderc.

Concots

Jeû stupide. — Le correspondant de la « Défense » s'amuse.

Dimanche dernier, à la rubrique Concots et sous le titre si bien choisi : « Jeû stupide », il racontait :

« Le nommé Paul B., trouvait très amusant de jeter des pierres sur les automobiles qui passaient sur la route ; il ne peut mettre ces gestes idiots sur le compte de l'enfantillage puisqu'il a 26 ans. Les propriétaires des voitures ainsi lapidées ont porté plainte et Paul B., découvert par la gendarmerie, aura à répondre de ces faits délictueux devant le tribunal correctionnel. »

Comme personne à Concots n'a eu connaissance de ce fait, pareille accusation, avec de telles précisions, a paru plus qu'extraordinaire dans la localité. Quoi qu'il en soit, on finira bien par savoir si le parquet a été réellement saisi de plaintes de propriétaires d'automobiles, si la gendarmerie a découvert le coupable et si le tribunal correctionnel a en juger. S'il en était autrement, toute la stupidité resterait pour compte à l'accusateur qui, dans ce cas, mériterait bien de devenir accusé.

Luzach

Bad. — Nous sommes heureux d'annoncer que l'Union Sportive Luzachoise, organise son bal annuel.

Le bal aura lieu le 29 décembre. Cette nouvelle a été accueillie avec satisfaction par la jeunesse de notre commune, qui se souvient du beau succès obtenu par le bal, qui fut donné l'année dernière.

Bélays

Série d'accidents. — M. Gouzou François, de Charroux, voulant mettre sa charrue à point, donna un malencontreux coup de clef à une pièce d'acier ; un petit éclat de métal se détacha et, traversant l'iris, alla se loger sur la rétine de l'œil.

Dirigé presque aussitôt sur la Clinique du Docteur Pechdo, à Villefranche-de-Rouergue ; le praticien ne put faire l'extraction à cause de l'enflure.

Le malade, qui a déjà bien souffert, ne tardera pas à être opéré.

Nous souhaitons à notre ami Gouzou une prompte guérison.

Mme Marie Bel, veuve Lacoste, gardait les vaches dans un pré. voulant séparer les bêtes qui jouaient des cornes, elle reçut une pousmée qui la fit tomber sur l'épaule. Le docteur, appelé, remit la clavicule luxée.

Mme Marie Jouffreau, veuve Jouffreau, qui aidait sa bru, Mme Maria Jouffreau, dépositaire du « Journal du Lot », vient de se luxer une cheville. Le docteur, appelé, est attendu.

Douelle

Le vin. — 196 propriétaires ont déclaré pour une superficie de 286 hectares, 5.563 hectolitres de vin, avec 54 hectolitres d'antérieur.

Pour l'année 1928, la récolte avait été de 7.392 hectolitres, soit, en 1929, un déficit de 1.829 hectolitres, à peu près un quart en moins.

Les Junies

Football. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Montcuq

Explosion de gaz. — Au moment où Mme L., de Montcuq, voulait allumer sa cuisinière pour préparer le déjeuner, une explosion se produisit.

Cette explosion a été provoquée par une certaine quantité de gaz acétylène qui s'était échappé, par une fuite et qui prit feu quand Mme L., alluma la cuisinière.

Par suite de l'explosion, une partie de la cheminée a été détruite. Les dégâts sont assez importants.

Mais, heureusement, Mme L. n'a eu aucun mal.

Grézels

Incendie. — Un commencement d'incendie s'est déclaré dans le fournil de Mme Poujade, boulangère à Grézels.

Dès que l'alarme fut donnée, les voisins accoururent et le feu fut vite éteint. Les dégâts ne sont pas très élevés.

Prayssac

Déclarations de récolte. — Les viticulteurs de notre commune ont déclaré pour l'année 1929 : 8.231 hectolitres, plus 505 hectolitres provenant de stocks antérieurs, soit un total de 8.736 hectolitres. En 1928, les déclarations étaient de 12.500 hectolitres plus 250 hectolitres des années précédentes, soit un total de 12.750 hectolitres. Le déficit, assez considérable, est donc de 1.875 hectolitres, qui, avec la baisse des prix, diminuera de façon alarmante la rétribution de nos vaillants viticulteurs.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Hommage à M. Malrieu, Président honoraire. — Samedi, à l'hôtel David, venant de tous les points de l'horizon politique, se sont rencontrés autour d'une même table une quarantaine de vieux Figeacois, parmi lesquels quelques jeunes. Ils s'étaient réunis là pour fêter la croix de la Légion d'Honneur, conférée à M. le Président honoraire Malrieu.

Ce fut une réunion empreinte de la plus aimable courtoisie. Celui qu'on fête et regut les plus cordiales, les plus chaleureuses et aussi les plus éloquents félicitations.

Le Docteur Pezet, maire de Figeac, parla du légionnaire, son vieux ami de toujours, célébra le vieux Figeacois qu'était M. Malrieu et évoqua le temps ancien où, premier adjoint au Maire de Figeac, au temps où M. Vival était député, avait, durant des années, administré la ville.

Maitre Henri Pérès, le bâtonnier des avocats et le doyen de la famille judiciaire, retraça la carrière parallèle à la sienne de M. Malrieu qui, parti du barreau, était monté au siège pour y finir Président, atteint par la limite d'âge, carrière poursuivie sans interruption durant cinquante ans entre les murs d'une même salle d'audience.

M. Tiffon, Procureur de la République, venu de Cahors, rendit hommage au Président qu'il avait connu sur le siège alors qu'il était lui-même, à Figeac, à la tête du parquet. Avec une spontanéité alerte, une pointe d'humour adoucie de respectueuse affection, il sillonna le magistrat et aussi l'écrivain du terroir, l'auteur d'« En Quercy ».

Au champagne s'abattirent sur la table merles et grillons, descendus du Cingle. Ne sachant que parler patois, les pauvres, ils prièrent le Docteur Delclaux de dire leur compliment ; et ce fut une allocution inattendue, fleurie d'une poésie à la fois malicieuse et tendre qui charma tout le monde.

M. Malrieu répondit aux merles et aux grillons, à son ami le Docteur Pezet, à son ancien confrère, Maitre Pérès, à son collègue de naguère, M. Tiffon. Sa voix trembla un moment quand répondant au discours de Maitre Pérès, il évoqua, à son tour, les débuts lointains de sa carrière judiciaire remontant à 1877, ayant vécu depuis cette lointaine époque côte à côte avec celui qui le complétait.

Et ce fut très touchant de voir face à face ces deux vieillards dont l'un atteint, voilà 51 ans, par la limite d'âge occupé les loisirs de sa vieillesse à recueillir et faire connaître les reliques de la cité, et l'autre, poursuivant sans défaillance le labeur journalistique à cette barre où s'inscrivit en 1875, sur laquelle s'appuie depuis plus d'un demi-siècle.

On ne fait pas le compte rendu d'une fête toute intime comme était celle-ci. Ceux qui en furent en garderon certainement le souvenir.

Etat civil du 22 au 29 novembre. — Mariage : Baudis Elie à Lherm Léontine.

Décès : Calinaud Marie-Antoinette, veuve Balleroy, 61 ans.

Service des pharmacies. — Aujourd'hui dimanche, le service sera assuré par la pharmacie Labro, Place Champollion.

Puybrun

Société des amis de l'école laïque. — La réunion de l'Association des amis de l'école a eu lieu mardi à la mairie, sous la présidence de M. Duclaux, maire. Plusieurs membres de l'Association sont absents.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion.

On envisage ensuite la formation d'une bibliothèque populaire où toute personne pourra trouver des livres intéressants.

Il est arrêté qu'à l'occasion de la Noël une petite fête sera donnée comme les années précédentes, avec distribution de jouets au profit de l'Association. Les habitants de Puybrun feront très stromement bon accueil aux billets de loterie. Les lots seront, comme d'habitude, assez intéressants. Cette année on ajoutera aux charmants ou utiles bibelots des oies, des canards, des poules ou poulets.

Flaujac-Gare

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de notre jeune compatriote Léon Caussanel, habitant le hameau du Bret, décédé à l'âge de 19 ans.

Ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une foule considérable qui a témoigné à la famille de vives sympathies.

Lacapelle-Marival

Football. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

St-Céré

Artisanat rural. — Mercredi dernier à eu lieu la 1^{re} séance de leçons d'artisanat rural données aux jeunes agriculteurs de la région. Tous les jeunes gens inscrits, le jour de la réunion préparatoire, se sont présentés à cette 1^{re} séance, qui a eu lieu de 5 h. à 7 h. du soir, à l'atelier de l'école primaire supérieure de garçons.

Pharmacie de service. — Le service pharmaceutique sera assuré aujourd'hui par la pharmacie Leseur, rue de la République.

Foot-ball Association. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Conseil municipal. — Le Conseil municipal est convoqué pour aujourd'hui dimanche, 1^{er} décembre, à 14 h., à l'effet de tenir la session de novembre.

Trouvée morte. — Les voisins de Mme veuve Fialbard, étonnés de voir la maison close dans la matinée vers midi, mais sachant que Mme Fialbard était souffrante, pénétrèrent chez elle. Mme Fialbard était dans son lit,

mais elle était morte, elle avait succombé à une affection cardiaque.

Nécrologie. — Nous apprenons avec peine le décès survenu subitement de M. Lacam, restaurateur, au foirail.

Nous adressons à Mme Lacam, à ses deux fils et à toute la famille nos plus sincères condoléances.

Pharmacie ouverte. — C'est la pharmacie Meulet qui assurera le service demain, lundi, 2 décembre.

Montfaucon

Comité radical-socialiste. — Le Comité radical-socialiste de notre commune, qui ne s'était pas réuni depuis 1912, a tenu une réunion le 24 courant, dans la salle Couquet, sur l'initiative de M. Vigouroux, président, et de M. P. Bergougnoux.

Une causerie sur le programme politique et social du parti, ses luttes pour la défense des classes laborieuses et de la laïcité, fut faite par M. Villadien, ancien inspecteur primaire de l'arrondissement. Très goûtée par l'auditoire, cette causerie valut à l'orateur de fréquents applaudissements et les vives félicitations de MM. Pouzalguès, conseiller d'arrondissement, et Bergougnoux. Un bureau provisoire fut ensuite élu à l'unanimité. Il est ainsi composé : MM. Vigouroux, président d'honneur ; Pierre Bergougnoux, président ; Daniel Hermet et Alphonse Marty, vice-présidents ; Saint-Hilaire, secrétaire.

Une réunion aura lieu très prochainement.

Caniac

Nos compatriotes. — Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote, M. René Pradel, receveur de l'enregistrement à Nior (Deux-Sèvres), actuellement soldat en Rhénanie, vient de subir avec succès l'examen d'entrée à l'École de Saint-Cyr.

Martal

Football Association. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Dégagnac

Conseil municipal. — Le Conseil s'est réuni dimanche, 24 novembre, pour la tenue de la quatrième séance ordinaire. 15 conseillers sur 16 assistent à la séance qui est présidée par M. Bazillon, maire. M. Galan est désigné secrétaire de séance.

Sur la proposition de M. le Maire, MM. Galan et Brouse Paul, sont délégués par le Conseil pour la révision des listes électorales.

Sur la même proposition, le conseil décide de maintenir pour 1930 les répartiteurs actuellement en exercice.

Ensuite, le Conseil répartit par quartiers les 80.000 francs que notre très sympathique député, M. L.-J. Malvy, président de la Commission des Finances de la Chambre, a fait accorder à la commune de Dégagnac pour réparer les chemins ruraux et vicinaux, abîmés par les orages.

17 chemins ruraux seront ainsi réparés. Plus du tiers de cette somme sera dépensée sur deux chemins seulement : 25.000 francs sur le chemin du « Frau » et 8.000 sur celui de Graulier-Haut aux Vitarelles.

Sur les secours accordés pour les réparations à faire aux bâtiments communaux, 1.000 francs sont affectés à l'école des garçons, 250 fr. à l'école des filles de Poudens et 300 francs à la mairie.

Le Conseil accorde encore une somme de 500 francs au village de Lantz pour un sondage à faire en vue d'approvisionnement du village en eau potable.

Il est ensuite décidé que les conseillers municipaux, les fonctionnaires et les personnes notables de la commune s'occuperont de la vente des timbres antituberculeux.

L'Administration universitaire ayant avisé M. le Maire que le poste d'instituteur adjoint de l'école des garçons sera supprimé à la date du 1^{er} janvier prochain, le Conseil proteste contre cette suppression dans les termes suivants :

« Considérant que le Conseil municipal, se basant sur l'effectif scolaire, a avait demandé le maintien du poste d'adjoint à l'école des garçons, que des promesses formelles avaient été faites à ce sujet, demande instamment le maintien de ce poste porté à l'ordre du jour de la séance du 19 courant. Cette suppression de poste entraînant la création d'une école enfantine, le Conseil est appelé à voter les crédits nécessaires pour l'aménagement de cette classe. »

M. le Maire présente après au Conseil le plan qui a été dressé en vue de l'élection de la commune. Il est accepté.

D'après ce plan l'éclairage de la commune se fera en deux tranches, mais en l'examinant attentivement, on s'aperçoit que l'éclairage de certains écarts n'est prévu dans aucune des deux tranches.

Le Conseil ratifie ensuite, en séance privée, la décision de la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance qui a admis une demande de prime d'allaitement.

Hors séance. — M. le Maire propose au Conseil la formation d'un Comité Radical-Socialiste à Dégagnac. C'est une surprise pour les vrais républicains.

Aussi devant l'empressement de la nouvelle majorité du Conseil de souscrire à cette idée, M. Delmas, conseiller d'arrondissement, un pur, un vrai radical-socialiste, explique qu'il ne s'agit pas de créer un comité électoral, mais une organisation radicale-socialiste de propagande pour soutenir et défendre le programme du parti.

Ce programme faisant un devoir obligatoire, à tous les membres du parti de soutenir, par l'exemple, l'enseignement laïque, on est curieux de connaître ce que veut faire certains conseillers. On ne peut être, en la circonstance, ni « chèvre », ni « chou » ; pas même « Auvergnat » !!!

Carennac

Succès. — Mlle Laurence Meilha, fille de l'ancien sympathique directeur de l'usine électrique de l'Ermitage, à Carennac, actuellement directeur de l'Energie industrielle à Montceau-

les-Mines, vient de passer avec mention, l'examen de validité de stage en pharmacie, devant la Faculté de Lyon. Nous adressons à Mlle L. Meilha, nos félicitations.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 30.

La Cambriole à Paris

De Paris. — Des cambrioleurs ont pénétré, cette nuit, dans le bureau des P. T. T., 2, rue de la Bastille. Ils ont éventré le coffre-fort à l'aide de chalumeaux et se sont emparés d'une somme de 500.000 francs.

Explosion d'un yacht

De Londres. — Le yacht « Carnegie » a explosé dans le port de Samoa et a causé l'incendie de 5 navires. Le capitaine du yacht a été projeté pardessus bord et a succombé à ses blessures.

Les ancêtres des Esquimaux !!!
Ils ont de la Dordogne, et qui sait ?... du Quercy !!!

De Berlin. — L'explorateur Rasmussen prétend établir que les Esquimaux seraient les descendants de Français de l'âge de pierre, venus des bords de la Dordogne.

Le conflit sino-russe

De Moukden. — Une dépêche de Kharbine annonce que dix-neuf avions russes ont bombardé la station du chemin de fer à l'ouest de Moukden.

A la Chambre

La Chambre, ce matin, a adopté la proposition de loi concernant les taux commerciaux disant que le juge en référés accordera aux locataires de bonne foi d'un local à usage commercial ou industriel qui seraient l'objet d'une procédure d'expulsion, même en cas de décision devenue définitive, un délai qui prendra fin à l'expiration de la sixième loi suivant la date de promulgation de la présente loi.

La Chambre a repris la discussion du budget du travail et adopte les 15 premiers chapitres.

ACHAT ET VENTE

de toutes propriétés
MAISONS - CHATEAUX
FONDS DE COMMERCE

Correspondants toutes régions
Seul correspondant
de l'Indicateur Bertrand à Paris
pour le Département du Lot
et la Belgique

L. MICHELET
14, BOULEVARD GAMBETTA, CAHORS
R. C. Cahors 1354

Renseignements gratuits
- Discretion -

M. H. FABRE, horloger diplômé

12, rue St-James, CAHORS.

présent sa nombreuse clientèle qu'il se tient à sa disposition pour toute réparation de montres, pendules et horloges, même de mouvements compliqués, à des prix défiant toute concurrence. Spécialité de réparation d'horloges de poche. Travail soigné garanti sur facture.

Attention !!!

La Maison François PENET, sciencier, terroir, CAHORS, présente sa nombreuse clientèle qu'elle continue comme par le passé à exploiter son commerce, elle confie également en location tout article de vaisselle et verrerie pour noces et banquets.

Prix défiant toute concurrence
PENET.

ON DEMANDE

UNE BONNE OUVRIÈRE COIFFEUSE
connaissant coupe, ondulation, mise en plis
S'adresser chez Madame GASTAL,
Coiffeuse, Boulevard Gambetta, 59.

Avis aux amateurs de crêpes

Tous les dimanches de 4 à 7 heures,
on fait LES CRÊPES chez BRU, restaurateur de l'avenue de Toulouse.

VIGNOBLES & PÉPINIÈRES

situés sur le Lot, Garonne et Rhône
Bouturés, racinés et greffés
de cuve et de table

100 variétés d'hybrides sélectionnés
Rupestris du Lot et 5589

à visiter du 15 août au 15 septembre
Suis acheteur de boutures greffables

S'adresser à Victor COMBES, Maire
de Vire, par Puy-l'Évêque, Lot.

MAGASIN A LOUER

avec ses dépendances
bien situé
S'adresser rue Labarre, 38

APPARTEMENTS GARNIS

une ou deux Chambres
avec ou sans cuisine

DEMANDES
par FONCTIONNAIRES DES TABACS
pour la période des livraisons
au MAGASIN de CAHORS
S'adresser Bureau du Journal

PARIS-ÉLÉGANT

Maison R. Gillet

12, rue Maréchal-Joffre — CAHORS

VÊTEMENTS

pour
HOMMES, JEUNES GENS & ENFANTS

ENFIN LA BAISSÉ EST ARRIVÉE

Au Rayon spécial de **Vêtements sur mesure** faits par coupeur diplômé, avec deux essayages, je fais profiter ma nombreuse et fidèle clientèle d'un rabais de 10 00 sur tous costumes et pardessus **PARTICULIÈREMENT EN NOIR.**

VOIR NOS ÉTALAGES

CETTE MARQUE EST LA GARANTIE DE NOS MEUBLES DEPUIS PLUS D'UN SIÈCLE

FABRIQUE DE MEUBLES SUISSE
LE MOULIN DE SUISSE
CAHORS

AUTOMOBILES MATHIS

Mathis 8 ch. 4 cyl. : Type MV.
Impôts 7 ch.

Chassis nu,	17.500
Coach Commercial,	23.500
Coach Sport surbaissé,	23.900
Faux Cabriolet, 4 portes, 4 pl.	24.900
Roaster,	18.900
Roaster luxe,	23.900

Voitures Utilitaires (400 kgs.)
Boulangère à Cond. Int. 19.800
Fourgon à Cond. Int. 19.900
Torpédo Commercial 21.200

Pour tous renseignements, s'adresser
Agence MATHIS, 18, Boulevard Gambetta.

PHILIPS

LE POSTE LE PLUS SIMPLE DU MONDE

UNE PRISE DE COURANT ET C'EST TOUT!

Est en Vente chez
ARTIGALAS T. S. F.
Agent Renault
Boulevard Gambetta
CAHORS

Demandez démonstration gratuite à domicile

MAISON A VENDRE

dans un des plus beaux quartiers de Cahors
comprenant 14 pièces habitables
et trois petites chambres aux mansardes
galetas et caves

Deux ares de jardin sont contigus à l'immeuble

Facilités de paiement

Prendre l'adresse au Bureau du Journal

MAISON A VENDRE

dans un des plus beaux quartiers de Cahors
comprenant 14 pièces habitables
et trois petites chambres aux mansardes
galetas et caves

Deux ares de jardin sont contigus à l'immeuble

Facilités de paiement

Prendre l'adresse au Bureau du Journal

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

Ouverture de la
LIQUIDATION JUDICIAIRE
du sieur Germain LALBERTIE
Charron et Débitant
demeurant à Sauzet

Messieurs les créanciers de la dite liquidation judiciaire sont invités à se rendre :
Le dix décembre prochain,
jour de mardi, à treize heures trente,
En la salle des audiences du Tribunal de Commerce de Cahors, sise au Palais de Justice.

Pour examiner la situation de leur débiteur, donner leur avis sur la nomination du liquidateur définitif, l'élection des contrôleurs s'il y a lieu, et sur toutes autres questions qui leur seront soulevées.

La présente insertion est faite en conformité des dispositions de l'article neuf de la loi du quatre mars mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Le Greffier,
E. MANEYROL.

NOTA. — Les tiers porteurs d'effets ou endossements n'étant pas connus sont priés de remettre leurs adresses au Greffe du Tribunal de Commerce ou à Monsieur ROUSSEAU, arbitre de Commerce, demeurant à Cahors, liquidateur provisoire de la dite liquidation, afin d'être convoqués pour les assemblées subséquentes.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

LIQUIDATION JUDICIAIRE
du sieur Édouard LABOUDIE
Entrepreneur de Travaux Publics
demeurant à Cahors
4, Rue des Jardiniers

Convocation des Créanciers pour production de titres et vérification des créances.

DEUXIÈME ET DERNIER AVIS

Messieurs les créanciers de la dite liquidation judiciaire, qui n'ont pas encore produit leurs titres de créances, sont priés de la dernière assemblée pour la vérification des créances doit avoir lieu :

Le dix décembre prochain,
jour de mardi, à treize heures trente,

En la salle des audiences du Tribunal de Commerce de Cahors, sise au Palais de Justice.

En conséquence, ils doivent remettre, avant cette époque, leurs titres de créances accompagnés d'un bordereau sur papier libre, indicatif des sommes par eux réclamées, entre les mains de Monsieur L. ROUSSEAU, liquidateur définitif de la dite liquidation, ou entre les mains du GREFFIER du Tribunal de Commerce.

La présente insertion est faite en conformité des dispositions de l'article treize de la loi du quatre mars mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Le Greffier,
E. MANEYROL.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

LIQUIDATION JUDICIAIRE
du sieur Édouard LABOUDIE
Entrepreneur de Travaux Publics
demeurant à Cahors
4, Rue des Jardiniers

Convocation des Créanciers pour production de titres et vérification des créances.

DEUXIÈME ET DERNIER AVIS

Messieurs les créanciers de la dite liquidation judiciaire, qui n'ont pas encore produit leurs titres de créances, sont priés de la dernière assemblée pour la vérification des créances doit avoir lieu :

Le dix décembre prochain,
jour de mardi, à treize heures trente,

En la salle des audiences du Tribunal de Commerce de Cahors, sise au Palais de Justice.

En conséquence, ils doivent remettre, avant cette époque, leurs titres de créances accompagnés d'un bordereau sur papier libre, indicatif des sommes par eux réclamées, entre les mains de Monsieur L. ROUSSEAU, liquidateur définitif de la dite liquidation, ou entre les mains du GREFFIER du Tribunal de Commerce.

La présente insertion est faite en conformité des dispositions de l'article treize de la loi du quatre mars mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Le Greffier,
E. MANEYROL.



Encore quelques minutes

Avant de terminer la veillée, maintenant que les petits sont couchés, restez quelques minutes encore pour vous adonner aux joies de la T.S.F.

Vous pourrez, en toute tranquillité, savourer davantage les accents mélodieux de votre récepteur. Mais pour avoir de la belle musique, utilisez la COMBINAISON IDÉALE PHILIPS

PHILIPS

MALADIES D'ESTOMAC et d'INTESTINS
guéries radicalement en deux mois et demi par le Dr de COMA, Spécialiste de Paris, retiré à Agonac. Suppression de tous régimes ; même les malades qui sont obligés d'en suivre un sévère depuis 10-15 ans, mangent de tout ce qu'ils veulent dès le premier jour du traitement et digèrent très bien, sans souffrance. Consultations les mardi, et samedi. Le Docteur envoie aussi par correspondance. — Écrire au Dr de COMA, à St-André, NICE (Alpes-Maritimes).

PRÉVENEZ -- GUÉRISSEZ
les Grevasses, Gorgeuses, Engelures
EN EMPLOYANT LE

CAMPBRICE DU CANADA
Il vous conservera une peau douce et souple, même par les plus grands froids.
La boîte 3 francs toutes pharmacies
Dépôt : CAHORS, Pharmacie ORLIAC
SOULLIAC, Pharmacie BOUYER

200 fr. p. sem. sans quit. empl. Paris, 2 sexes. Trav. fac. toute l'année. Tmb. p. rép. CAVOR, 45, rue Lepic, PARIS.

LA PHOSPHODE GARNAL
Médication iodotannique phosphatée
Remplace l'Huile de Foie de Morue
Prix du Flacon : 14 francs
UN SEUL MODÈLE DE FLACON
GRANDEUR UNIQUE
En vente dans toutes les pharmacies

5.000 PHONOS GRATIS

à distribuer parmi les gagnants de notre CONCOURS qui se conformeront à nos conditions.
Remplir les 9 cases, de façon à obtenir 26 en additionnant dans tous les sens.
= 26
= 26
= 26
4 Frères Peignot, PARIS (15^e)
Adresser votre réponse directement à ARYA, 22, rue des Joindre, pour la réponse, une enveloppe timbrée à 0 fr. 50 portant votre adresse.

COMPTOIR NATIONAL d'HORLOGERIE de BESANCON
en 1853
MONTRES
PENDULES
RÉVEILS
ORFÈVRES
GILLOUTÈRE

LE BONHEUR VOUS SOURIRA
et vous serez toujours heureux en portant la **PIERRE STAURA** montée en ravissants bijoux, à la portée de toutes les bourses. Écrivez à F. MAJOIS, 59, rue Rochechouart (Service 65), Paris 9^e et vous recevrez GRATUITEMENT la notice explicative sur les pouvoirs du plus puissant Talisman connu dans le monde entier.
Imp. COUESLANT (personnel intéressé)

MACHINES à TRICOTER
« LA SEMEUSE »
grande marque française
la plus robuste
la meilleur marché
pour vous convaincre écrivez de suite à
G. FURNEL
5, rue Lebon - RODEZ
Apprentissage complet à domicile garanti sans augmentation de prix.
Le meilleur des métiers, le plus facile à apprendre, celui qui coûte le moins à s'installer et qui rapporte le plus.
Le co-gérant : L. PARAZINES.

TONELINE
HUILE POUR AUTOS

Les huiles «TONELINE» offrent toutes garanties aux Automobilistes. Elles sont sélectionnées comme origine et raffinées par les procédés les plus scientifiques et les plus modernes.

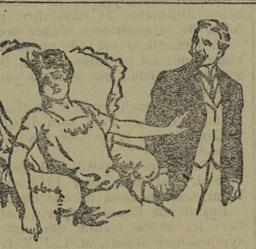
Elles possèdent au plus haut point les qualités de pureté, de viscosité et d'homogénéité pour assurer la lubrification parfaite des moteurs actuels et poussés.

Outre le bidon classique de 2 litres, l'huile «TONELINE» est présentée en «TRIGO», bidon perdu d'un litre.

Le plus pratique des emballages d'huile
ON PERCE - ON VERSE - ON JETTE

SOCIÉTÉ FRANCO-ÉGYPTIENNE
125, Avenue des Champs-Élysées - PARIS

M. L. JOUFFREAU, 8, rue du Président-Wilson à Cahors, voyageur pour le Lot.
M. A. FARGES, avenue de la Gare à Cahors, dépositaire.



Ah ! je t'en prie, ne m'agace pas, ce n'est pas le jour !

Madame a des raisons bien particulières d'être nerveuse en ce moment. Mais cette nervosité excessive — qui se manifeste tous les mois à la même époque — est un signe fâcheux, car enfin, des fonctions si naturelles, lorsqu'elles s'accomplissent normalement, ne doivent pas être une cause d'irritabilité. Il y a donc quelque chose qui ne va pas. Sans doute est-ce le système nerveux qui est trop délicat, qui manque de vigueur et, par suite, ne peut plus assurer la régularité des fonctions organiques. Un certain état d'anémie y est probablement aussi pour quelque chose.

Quelques boîtes de Pilules Pink apaisent et tonifient ces nerfs surexcités ; elles dissipent, en outre, l'anémie en reconstituant l'intégrité du sang en globules rouges, en hémoglobine et en éléments nutritifs.

La femme trouve dans les Pilules Pink la médication qui soutient son organisme délicat, assure la régularité de ses fonctions et lui épargne toutes les petites misères qui lui font la vie si pénible.

Les Pilules Pink sont, d'ailleurs, un remède puissamment efficace contre l'anémie, la neurasthénie, l'affaiblissement général, les troubles de la croissance et du retour d'âge, les maux d'estomac, les maux de tête, irrégularité des époques.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Pharmacie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris. 7 francs la boîte, 39 francs les six boîtes, plus 0 fr. 85 de timbre-taxe par boîte.

Bibliographie

Librairie Henri LAURENS
6, rue de Tournon, Paris-VI.

NOUVEAUTÉS D'ÉTRENNES 1950
Viennent de paraître :

Dans la collection « Les Chefs-d'Œuvre à l'Usage de la Jeunesse », *Gil Blas de Santillane* de LE SAGE, illustrations de Henry MORIN. Un volume (28 x 22,5), 117 illustrations en noir et 8 en couleurs. Broché 15 fr. Relié 30 fr. Chez tous les libraires (Envoi franco contre mandat-poste de 16 fr. 50 broché et 33 fr. relié à H. LAURENS, 6, rue de Tournon, Paris, VI).

Homme protégé, Gil Blas est le héros type. Ses avatars multiples, tristes et comiques tour à tour, mettront en joie les jeunes amateurs de littérature romanesque. L'adaptateur du texte a su dissimuler avec grâce la philosophie amère qui parfois se dégage des aventures drolatiques.

Dans la collection « Plume et Crayon », *Mémoires d'un Perroquet*, de Pierre NOURY, et *Les Assiégés de Compiègne*, de A. ROBIDA. Chaque volume (18,5 x 24,5), 4 planches hors texte en couleurs et nombreuses gravures en noir. Broché 9 fr. Relié 15 fr. Chez tous les libraires (Envoi contre mandat-poste de 9 fr. 90 broché et 16 fr. 50 relié à H. LAURENS, 6, rue de Tournon, Paris, VI).

La longévité des perroquets est proverbiale. Celui que M. Noury nous présente a été le témoin, au cours de son interminable carrière, des bouleversements les plus divers : il en résulte une histoire, ou plutôt une série d'histoires, divertissantes, fort pittoresques, grâce à une illustration abondante et de grand ordre.

Avec Robida et ses *Assiégés de Compiègne*, nous retournons vers le

Moyen Âge peuplé de reîtres, avec ses luttes, ses complots, ses trahisons. L'âme de Jeanne d'Arc plane sur tout cela. Le lecteur est intéressé à chaque page par cette histoire, ni sombre, ni ennuyeuse, qui évoque avec beaucoup d'exactitude la France bataillarde d'autrefois en route vers l'indépendance.

NOUVEAUTÉS D'ÉTRENNES 1950
POUR LES TOUT PETITS

Dans le « Petit Coloriste » paraît *Ninette chez elle*, de H. GRAND'AILLE. Album (28 x 22,5), avec texte donnant le modèle en couleurs et la planche à colorier. Huit planches et couverture en couleurs. Cartonné 6 fr. Chez tous les libraires (Envoi contre mandat-poste de 6 fr. 60 à H. LAURENS, 6, rue de Tournon, Paris, VI).

La vaillante petite fille dont nos jeunes lecteurs ont fait jadis la connaissance, grâce à ces charmants albums *Ninette fait du Sport*, *Ninette et Monsieur Frère*, apparaît aujourd'hui sous un jour nouveau ; devenue ménagère, elle enseigne comment il faut s'occuper chez soi, et ses tribulations sont bien amusantes.

Dans « Les Imageries Françaises sur des Thèmes Français » *La Souris Blanche*, d'Hégésippe MOREAU. Illustrations d'Henry MORIN. Un volume (28 x 22,5), 8 planches et couverture en couleurs. Broché 4 fr. Cartonné 7 fr. Chez tous les libraires (Envoi contre mandat-poste de 4 fr. 40 broché et 7 fr. 70 cartonné à H. LAURENS, 6, rue de Tournon, Paris, VI).

L'auteur de la *Voutie* a donné libre cours à son imagination dans cette touchante histoire bien propre à ravir les enfants. Nous y voyons le méchant roi Louis XI mettre en prison le fils de son ennemi le Duc de Nemours. Blanchette — la souris — console le petit prince dans sa gôle ; puis, fée toute-puissante, rompt ses fers... Et les très belles images d'Henry Morin enchanteront aussi les grandes personnes.

Dans la « Bibliothèque d'art du Grand-Père » : *Le Maroc*, 1 album. — *L'Algérie*, 1 album. — *La Tunisie*, 1 album, par J. GAUVIN. Chaque album (23 x 28) avec 16 gravures Broché 2 fr. 50, cartonné 3 fr. chez tous les libraires. (Envoi contre mandat-poste de 2 fr. 75 et 3 fr. 30 cartonné à H. Laurens, 6, rue de Tournon, Paris-VI).

Ces trois albums illustrés sont destinés à donner aux enfants, sous une forme attrayante, une connaissance sommaire de nos riches possessions de l'Afrique du Nord. L'avenir de ces colonies est plein de promesses. On ne saurait trop tôt sentir leur charme en s'initiant à leur histoire.

Viennent de paraître

« Au Pays des Bombances »
par Ernest LAFON
avec préface de Gustave GUICHES

Roman qui a reçu le plus chaleureux accueil en Quercy et dont les critiques de la grande presse font le plus vif éloge.

M. Serge Baranx en a dit : « Ce qu'il faut retenir et ce dont on ne saurait assez féliciter l'auteur, c'est d'avoir voulu avant tout être Quercynois, de l'avoir été dans le fond et dans la forme, car nous avons retrouvé, là, force de ces expressions qui ont la bonne saveur du terroir et donnent à l'œuvre sa vraie signification... »

En vente chez l'éditeur ou expédié contre remboursement : M. MEYZENC, 36, boulevard Gambetta, CAHORS. — Un gros volume de 350 pages, très belle édition, 12 francs.

Un livre d'érudition et de poésie.

Pour bien connaître notre Quercy, dans le passé et dans le présent, il faut lire :

Le Lot à petites journées
par Eugène GRANGLIÉ
préface de Léon Lafage,
illustrations de Mlle Alice Millochau
(Nouvelle édition)
Berger-Levrault et Paul Meyzenc, éditeurs,
Paris et Cahors, (chez tous les libraires)

Feuilleton du « Journal du Lot » 37

DANS LA TOURMENTE
ROMAN ADAPTÉ DE L'ANGLAIS
par E.-Pierre LUGUET

CHAPITRE XIV
LA COUR CRIMINELLE

Nous arrivâmes à Charing-Cross à quatre heures, le matin du 2 septembre. Le premier train pour Tewnham partait de Liverpool street à six heures. Nous avions donc deux heures pour nous restaurer et nous reposer un peu. On admettra facilement qu'après un pareil voyage, nous fussions exténués. C'est plus de vingt-quatre heures de sommeil qu'il nous aurait fallu et non pas cet arrêt insuffisant, avant d'affronter la dernière station de notre calvaire. Mais il ne s'agissait pas de dormir. Je suppliai cependant ma femme de s'étendre quelques instants et d'essayer de fermer les yeux. Elle s'y refusa avec impatience. Une grande partie du calme étonnant qu'elle avait manifesté après la fatale nouvelle l'avait abandonnée. Elle était nerveuse, agitée ; mes yeux avertis ne s'y trompaient pas. La crainte de ne pas arriver pour l'heure de l'audience à Tewnham, dominait toutes ses sensa-

tions. C'est pour cette raison qu'elle n'osa pas prendre de repos. Elle avait peur qu'une fois étendue, la fatigue fût la plus forte et que le train partît sans nous. Le sort de l'accusé ne cessait de la hanter.

Nous passâmes dans une chambre du Terminus de la gare, le temps de l'attente. J'avais télégraphié de Folkestone. Nous fîmes un semblant de repas. A cette heure matinale, on ne pouvait se montrer exigeant. Nous nous attablâmes en silence, les yeux fixés sur la pendule, dont les aiguilles nous disaient avec quelle effroyable rapidité s'enfuyaient les heures.

Nous vîmes la leur grise de l'aube lutter contre la lumière jaunâtre du gaz et la faire pâlir.

C'était le moment de nous adresser un suprême adieu. Nous allions sans doute être incarcérés et, naturellement, séparés l'un de l'autre. Nous nous embrassâmes en sanglotant.

Avant de quitter l'hôtel, je demandai la collection du *Times*. Je voulais savoir si je n'y trouverais pas de détails sur la procédure suivie à l'égard de l'infortuné William Evans, car enfin, la prévention dont il était l'objet me confondait. Il devait nécessairement avoir comparu devant le jury d'enquête (1), et le compte rendu

de cette première phase de l'action dirigée contre lui ne pouvait manquer de me fournir des indications sur la gravité de son cas. Malheureusement, le valet somnolent à qui je demandai les journaux mit tant de temps à les trouver que nous dûmes partir sans en avoir pris connaissance.

Notre mortel voyage prit fin à neuf heures.

Nous voilà sur le quai de la gare, à Tewnham. Ma pauvre femme portait une épaisse voilette noire, son visage m'était caché, mais je le savais pâle comme celui du condamné marchant au supplice. Sa main qui reposait sur mon bras, me serrait convulsivement.

Nous formions le couple le plus infortuné de la terre. Mais l'instant n'était plus aux regrets, aux hésitations. Notre parti était pris.

L'heure venait de tinter à l'horloge de l'antique cathédrale. Les audiences, à la cour d'assises, commencent toujours, je ne l'ignorais pas, à dix heures et, considérant qu'une affaire sensationnelle comme celle-là ne pouvait manquer d'attirer une foule énorme, je pensais qu'à moins de nous rendre sans tarder au Palais de justice, nous avions beaucoup de chance de ne pouvoir pénétrer dans la salle.

Je hélai un des fiacres fermés qui stationnaient aux abords de la gare.

Au moment de monter en voiture, une main se posa sur mon épaule, tandis qu'une voix joyeuse et sympathique s'écriait : « Mais, Dieu me pardonne, c'est Jacques North ! »

Que qui que ce soit pût parler gaiement à Jacques North en un pareil moment, m'apparaissait comme une bien mauvaise plaisanterie. Je me retournai de fort mauvaise grâce et me trouvai en présence d'un vieil ami. C'était un avocat, nommé Grant, de quatre ou cinq ans mon aîné, avec qui j'avais été lié étroitement, au temps où je n'avais pas encore rompu avec la société. Je ne l'avais pas vu depuis longtemps, mais je savais qu'il faisait rapidement son chemin dans la carrière du barreau.

Malgré mon humeur sombre, je ne pus faire autrement que de répondre à ses démonstrations amicales : je lui serrai la main. Il me semblait même, impression confuse, que la rencontre de cet homme de loi pouvait me servir.

— Quel bon vent vous amène ici ? demandai-je.

— Déplacement professionnel, mon cher. On ne se promène pas dans un pareil trou pour son agrément personnel. Je plaide aujourd'hui un importante affaire civile. J'aurais pu coucher ici hier soir, mais la perspective de passer, même une soirée, dans ce lugubre endroit... J'ai préféré me lever de très bonne heure... Mais, vous-même ? Pourquoi êtes-vous ici dès le matin ? J'ai entendu dire que vous étiez riche comme Crésus et meniez à l'étranger une existence de Nabab.

— Il y a en effet quelque temps que j'habite l'étranger, mais je me propose de rentrer bientôt.

— Heureux homme ! s'écria mon interlocuteur.

Heureux homme ! J'eus peine à retenir mon amère protestation.

Il avait, en poussant cette exclamation, jeté un coup d'œil admiratif sur Béatrix dont la grâce se dessinait sous le voile et les vêtements sombres qui l'enveloppaient.

— Mais enfin, qui diable peut vous appeler dans cette vénérable cité ?

J'hésitai et me décidai à laisser connaître, non pas notre situation, mais la partie matérielle de notre projet. Je lui appris que nous venions tout exprès pour assister à l'audience criminelle.

— Je doute que vous puissiez même entrer dans la salle. L'intérêt qu'inspire cette affaire est très grand et s'étend loin dans le voisinage. Le shériff a été assailli de demandes.

— Ne pourriez-vous m'assister dans la circonstance ? Ce n'est pas la curiosité qui me fait désirer suivre les débats ; j'ai à cela un motif assez sérieux.

— Je veux bien essayer, fit Grant, mais je ne vous promets pas de réussir. Est-ce que votre... est-ce que cette personne compte vous accompagner ?

— Ma cousine... prononçai-je, voyant qu'il attendait la présentation. Il souleva son chapeau et formula je ne sais quel compliment banal auquel, à ma grande surprise, Béatrix répondit avec calme et à-propos.

Grant savait que je n'avais pas de sœur. En donnant à ma femme le ti-

tre de cousine, j'obéissais à l'espoir insensé de dissimuler à tous les véritables liens qui m'unissaient à elle et de pouvoir ainsi, dans le cas où tout serait perdu, déposer comme médecin en sa faveur.

Sans aucun doute, Béatrix avait deviné que, seules, de bonnes raisons m'avaient poussé à cette supercherie et elle avait abondé dans mon sens.

— Prenons votre voiture, poursuivit l'avocat, et voyons ce qu'il sera possible de faire.

— Au Palais de Justice, dis-je au cocher.

Pendant le trajet, je demandai à Grant s'il était au courant de l'affaire qui m'intéressait.

— Pas du tout, avoua-t-il. J'ai horreur des affaires criminelles. Je n'en lis même pas le compte rendu dans les journaux. Je ne plaide qu'au civil. Naturellement, je sais comme tout le monde que sir Merwyn Ferrand a été assassiné et que son cadavre est resté enseveli sous la neige pendant longtemps, mais c'est tout.

— Qu'est-ce que c'est que l'accusé ?

— Je n'en sais absolument rien. A l'intérêt que vous semblez prendre à cette cause, je croyais que vous le connaissiez.

— Pensez-vous qu'on le condamne ?

(A suivre)

Tous droits de reproduction, traduction, adaptations théâtrales et cinématographiques, émissions par T. S. F., réservés pour tous pays.